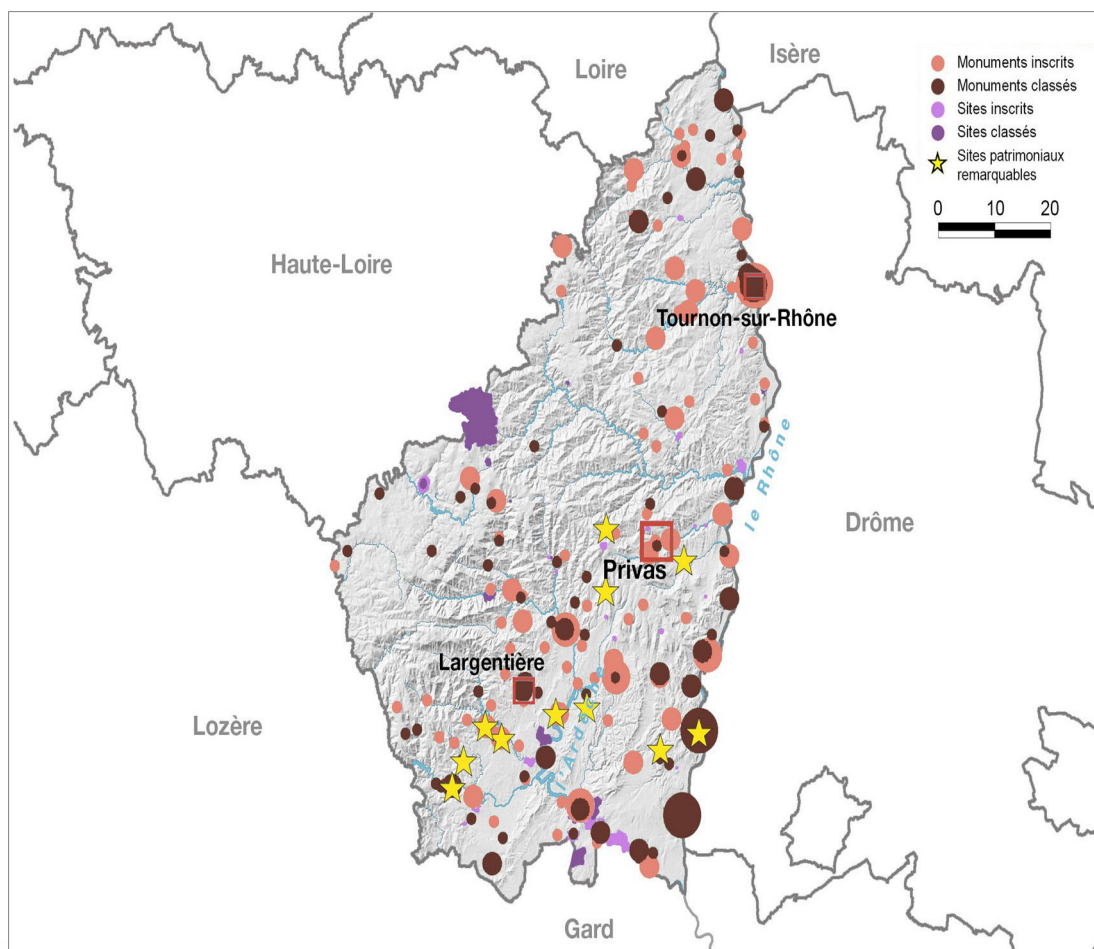




UDAP 07

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

Ain
Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Pays de Savoie
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon



en bref

328 278 habitants

335 communes

89 % de communes rurales

59 hab/km²

5 529 km²

299 monuments historiques

Patrimoine religieux : 98

Patrimoine militaire : 69

Patrimoine civil : 68

Patrimoine industriel : 22

Patrimoine archéologique : 23

Patrimoine rupestre : 19

2 monuments historiques d'État

Grotte Chauvet

dont l'ABF est conservateur :

Cathédrale Saint-Vincent, Viviers

67 sites, 6 465 ha

Sites classés : 23

Sites inscrits : 44

Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

7 SPR (ex-ZPPAUP) : Balazuc, Chambonas, Chomérac, Joyeuse, Larnas, Payzac, Ribes

5 SPR (ex-AVAP) : Rochecolombe, St-Laurent-sous-Coiron, Ajoux, Annonay, Villeneuve-de-Berg, Largentière

1 SPR (LCAP) : St-Maurice-d'Ibie

2 SPR (ex-secteur sauvegardé)

Viviers, Aubenas

6 édifices Architecture contemporaine remarquable (ACR)

LE TERRITOIRE

Le département, ancienne province du Vivarais, se développe le long de la rive droite du Rhône.

Il est bordé au sud par la rivière Ardèche et regroupe six entités géographiques et morphologiques très diverses, comme : **la montagne ardéchoise** au nord-ouest, la vallée du Rhône à l'est, **le plateau du Coiron** au centre, **les hauts plateaux** du Vivarais, **les Cévennes** en prolongement du Gard et de la Lozère et le plateau calcaire et karstique de **l'Ardèche méridionale**.

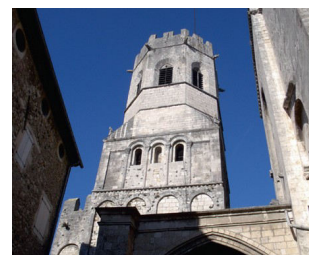
La population réside pour une moitié en zone rurale et montagnarde, dans des bourgs et villages isolés, et pour l'autre sur les trois pôles urbains – le long du Rhône – à Annonay et à Aubenas.

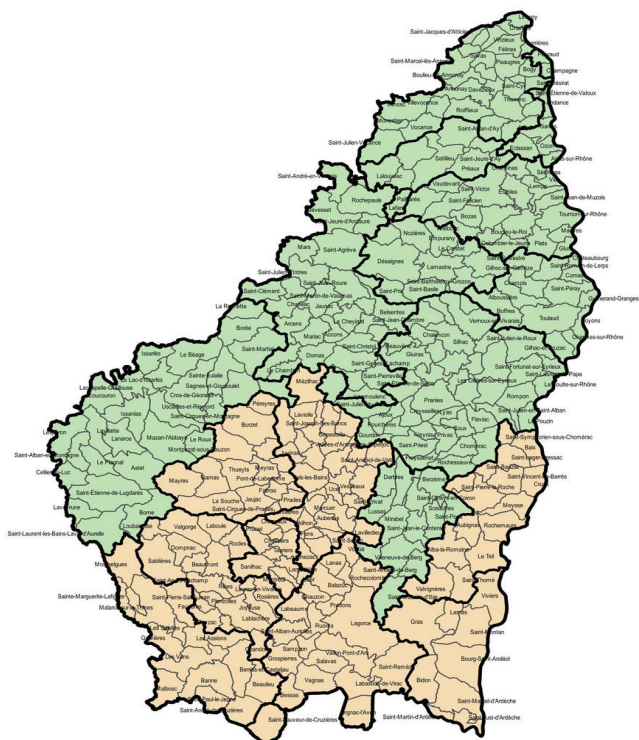
Quelques communes dont Annonay et Tournon-sur-Rhône au nord, Aubenas et Guilherand-Granges avec environ 20 000 habitants sont davantage peuplées que **Privas** qui est **la préfecture du département**.

Un **tissu industriel** qui s'est diversifié suite au déclin du textile et de la soie et une activité économique qui se répartit aujourd'hui entre tourisme, petites industries et agriculture (viticulture, châtaigne, élevage et arboriculture).

De nombreuses **traces de l'installation de l'homme** subsistent dans le sud avec notamment des menhirs et des dolmens, des grottes ornées, dont la grotte Chauvet.

127 communes sont concernées par un ou plusieurs espaces protégés déclinés en sites (classés ou inscrits) ou en Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).





L'ÉQUIPE

L'équipe est composée d'un architecte des bâtiments de France, d'une technicienne des bâtiments de France et de deux adjointes administratives.

Le service travaille plus particulièrement en partenariat avec :

- La Direction Départementale des Territoires et ses architectes et paysagistes-conseil,
- Le Conseil Départemental de l'Ardèche,
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- La Fondation du Patrimoine
- Les Associations du Patrimoine présentes sur le territoire

Le service est à votre écoute pour améliorer la qualité de son accueil et répondre dans les meilleurs délais aux attentes des demandeurs.

Secteurs géographiques

Pour le département :

Jean-François Vilvert :

Architecte et urbaniste en chef de l'État
Architecte des bâtiments de France

Infos pratiques

Réception du public et accueil téléphonique :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Les rendez-vous à l'UDAP et les rendez-vous téléphoniques se font sur rendez-vous et uniquement le jeudi.

Les études de projet se font par mail.

Lien vers notre page web :

<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-auvergne-rhone-alpes/architecture-et-patrimoines/unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-udap-auvergne-rhone-alpes/unite-departementale-de-l-architecture-et-du-patrimoine-udap-de-l-ardeche-07>

Accès :

Entrée principale de la Direction Départementale des Territoires, rez de chaussée

Stationnement :

Différents parkings aux alentours

Pôle administratif

Céline CHARTON

Secrétaire administrative
Secrétariat, accueil, assistance à l'instruction



Coordonnées du service : 04.75.66.74.90

jean-francois.vilvert@culture.gouv.fr 74 90
celine.charton@culture.gouv.fr 74 90

Pôle technique

Tristan JACQUET

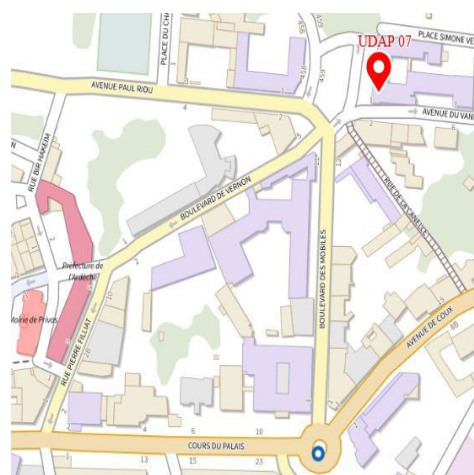
Technicien des services culturels et des bâtiments de France
Secteurs Sud

Louise MANDRON

Technicienne des services culturels et des bâtiments de France
Secteurs Nord

Jean-François VILVERT

Architecte Urbaniste de l'État en chef
Chef de service



udap.ardeche@culture.gouv.fr

tristan.jacquet@culture.gouv.fr 74 91
louise.mandron@culture.gouv.fr 74 93

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche

2 place Simone Veil - BP 727 - 07007 PRIVAS CEDEX | Tél.: 04 75 66 74 90

<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-auvergne-rhone-alpes/architecture-et-patrimoines/unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-udap-auvergne-rhone-alpes/unite-departementale-de-l-architecture-et-du-patrimoine-udap-de-l-ardeche-07>